

Grosrouvre

Le bulletin municipal

n° 92, Décembre 2023



Borne de recharge
P.4



Défibrillateur
P.5



Ecole
P.6



Journées RAVEL
P.10

<http://www.mairie-grosrouvre.fr>





Sommaire

EDITO DU MAIRE

VIE MUNICIPALE 3

ACTUALITES4-5

ECOLE MAM..... 6-7

ASSOCIATIONS7

ANIMATIONS.....8-9

MAM9

CONCERT RAVEL10

PATRIMOINE10-11

ASSOCIATIONS.....12-13

INFOS PRATIQUES.....14

INFOS PRATIQUES.....15

En cette fin d'année 2023, nous ressentons tous un certain malaise, une certaine anxiété devant l'horreur des événements médiatisés H24, mais aussi devant la complexité des possibles solutions.

L'histoire se répète nous dit-on, mais on est aussi souvent dans l'inédit. Même sur un plan climatique 2022 et 2023 ont été les années les plus chaudes depuis plus de 120 ans, avec un cumul de pluie récent sans précédent.

Nous sommes heureusement à mille lieux d'une dystopie rurale post apocalyptique tel que Robert Merle (habitant de la commune de 1969 à 2004) nous proposait dans son roman Malevil du début des années 70, en pleine guerre froide et premier choc pétrolier. Les rescapés de ce cataclysme devront leur survie à l'organisation d'une micro-société ou certains vont développer des qualités insoupçonnées au service de la collectivité...

Aussi, quel que soit les défis de notre société, nous nous devons de poursuivre nos projets dans un objectif d'amélioration et de préservation de notre exceptionnel cadre de vie, c'est le cœur de notre action. L'ensemble des commissions au sein de notre conseil municipal, l'ensemble des associations qui animent des manifestations de grande qualité, culturelles, artistiques ou sportives sont engagés dans cette même direction. Sans oublier l'école et l'accueil de la petite enfance qui sont devenus des points repaires dans notre village et que beaucoup nous envie.

Avec l'ensemble du conseil municipal, nous vous souhaitons de partager avec vos familles un très bon Noël, et d'excellentes fêtes de fin d'année !



Yves Lambert, et le Conseil Municipal
sont heureux de vous convier

**A la traditionnelle cérémonie des Vœux du Maire pour l'année
2024**

**Le samedi 20 janvier 2024 à 11H00, à l'école communale
accès route de la Surie**

Directeur de publication : Yves Lambert.

Bulletin préparé par la commission information du conseil municipal et le secrétariat. Le bulletin municipal accueille la communication des associations grosrouvroises .



Délibérations du Conseil municipal

Le détail des délibérations est consultable sur le site Internet de la commune.

Séance du 29 septembre 2023

1. Vote du budget supplémentaire 2023 de la Commune.
2. Approbation de la nomenclature comptable et budgétaire M57 au 1^{er} janvier 2024 – budgets de la Commune et de l'assainissement.
3. Admission en non-valeur des créances irrécouvrables - ECCR (travaux de l'auberge).
4. Limitation à 40% de l'exonération de deux ans de la taxe foncière.
5. Versement des subventions aux association pour l'année 2023.

Séance du 19 décembre 2023

1. Approbation des nouveaux statuts CCCY-Crèche « Cœurs d'enfants ».
2. Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire au bénéfice de certains agents publics.
3. Prime au comptable communal.

Commémoration du 11 novembre 2023

Centenaire de la Flamme de l'Arc de Triomphe.

La municipalité et les habitants de Grosrouvre se sont réunis au monument aux morts où ils ont déposé une gerbe. Après lecture des morts pour la France de notre commune, une minute de silence a été observée. Monsieur le maire a lu le message du ministre des Armées qui a notamment rappelé :

« Le 11 novembre n'est plus seulement une date. C'est devenu le rassemblement de tous les Français. C'est le 11 novembre 1920, quand le soldat inconnu est porté sous l'Arc de Triomphe, pour ne jamais oublier le prix de la Victoire. C'est le 11 novembre 1923, quand André Maginot allume la Flamme, présence vivante du souvenir des morts. Une flamme qui ne s'est plus jamais éteinte depuis. C'est le 11 novembre 1940, quand, dans le désarroi des consciences, les lycéens et les étudiants de Paris font de la flamme un symbole de résistance. Quand chez nos compatriotes alsaciens et mosellans, coupés de leur Patrie, la résistance s'organise. C'est le 11 novembre 1943, quand les résistants de l'Ain devancent la Libération en défilant dans Oyonnax. C'est aussi le 11 novembre 1944, quand la France retrouve le droit de célébrer la victoire. Le 11 novembre est dédié à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation, notre liberté, nos valeurs, sur notre sol comme en opération extérieure. »





RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX

Depuis le début de notre mandat nous avons engagés la rénovation énergétique pour lutter contre le réchauffement climatique et renforcer la résilience face à ses effets. La rénovation de l'éclairage public, achevée en 2022, répondait à ces objectifs d'économie d'énergie et de respect de l'environnement.

Aujourd'hui, il est nécessaire de procéder à la rénovation énergétique des bâtiments communaux, en particulier ceux du groupe mairie-écoles. Conseillée par le service départemental « Ingénierie », la municipalité a fait réaliser un premier état des lieux.

Celui-ci montre que les principaux gains peuvent être réalisés en isolant les combles ainsi que les murs, par l'extérieur.

Dans un second temps, le remplacement du chauffage au fuel par un mode plus respectueux de l'environnement pourra être envisagé. Plusieurs options devront être expertisées : gaz propane, bois ou pompe à chaleur. Dans tous les cas, l'installation de panneaux photovoltaïques fournirait un appoint en autoconsommation, par exemple pour la production d'eau chaude sanitaire.

BORNE DE RECHARGE ELECTRIQUE

Une borne de recharge pour les voitures électriques vient d'être installée à Grosrouvre, route de la Troche, sur le parking du terrain communal.

La commune a confié cette compétence au SEY, Syndicat d'énergie des Yvelines, qui planifie ses déploiements à l'échelle de l'ensemble du département en réalisant le Schéma Directeur Départemental (SDIRVE). Les bornes installées à partir de 2023 sont des Bornes Lafon Pulse 22WL avec 2 points de charge.

Les avantages :

- Recharge de tous types de véhicules électriques,
- Assistance 7J/7 – 24H/24,
- Badges utilisables sur d'autres réseaux en France.

Le coût est de 1€ par connexion + 0,30 € par Kwh rechargé. A noter que le coût entre 8 h et 20 h est de 0,50 €.

Comment accéder au service ?

Pour toutes les informations sur

- la localisation des bornes,
- les tarifs,
- l'abonnement,
- l'utilisation occasionnelle.

Connectez-vous sur le portail :

alizecharge.com/fr/partenaires/sev78

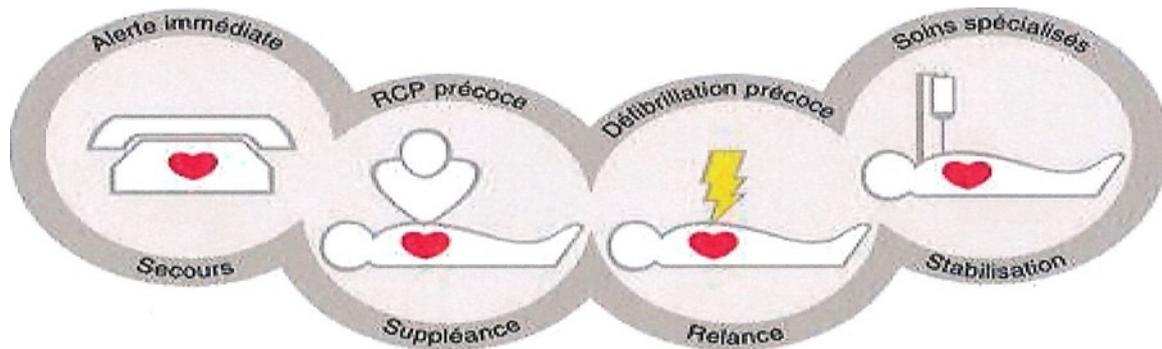




DEFIBRILLATEUR AUTOMATISÉ EXTERNE

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation des victimes d'arrêt cardiaque.

Par décret M 2007-705 du 4 mai 2007 **relatif à l'utilisation des DAE par des personnes non médecins, toute personne est habilitée** à utiliser un DAE. Précédé et accompagné d'un massage cardiaque, le DAE contribue à augmenter significativement les chances de survie. Il est donc indispensable que toute personne, témoin d'un arrêt cardiaque, initie la « chaîne de survie » formée des 4 maillons qui procurent aux victimes les meilleures chances de survie.



L'utilisateur d'un DAE remplit l'obligation de porter secours instituée par l'article 223-6 du Code pénal. Il ne peut donc faire l'objet de poursuites. C'est un acte citoyen.



Il est donc possible pour tous les habitants de la commune de Grosrouvre d'utiliser le DAE mis à disposition par la mairie.

Le DAE est situé sous le porche à l'extérieur de la mairie : il est donc accessible 24/24.

N'oubliez pas, que l'utilisation d'un DAE est simple : il suffit de suivre les instructions vocales et visuelles fournies par l'appareil.

N'hésitez pas à visionner le film tout public :
« Action, devenez acteur de la chaîne de survie ».

- sur [Dailymotion.com/video/x212y6j](https://www.dailymotion.com/video/x212y6j)
- ou sur le site cesu78.org



Premier trimestre 2023-2024

Une rentrée scolaire qui s'est déroulée le plus simplement du monde. Nous nous sommes tous retrouvés comme d'habitude en septembre. Après le départ de Mme Tariot, nous avons le plaisir de travailler désormais avec Mme Boulay Julie qui assure la classe de GS-CP.

Nos effectifs se maintiennent, de 89 élèves en 2021, 92 en 2022 et 88 cette année. Nous espérons des emménagements pour maintenir ce niveau.

Cette année sera musicale, avec un projet autour d'un instrument appelé « balafon ». Il nous permettra de jouer ensemble et de réaliser certaines partitions.



Une classe de mer pour les CE1-CE2 et les CM1-CM2 nous emmènera en avril au Mont-Saint-Michel. Avec visite du Mont, des prés salés, un jeu de piste dans la ville corsaire de Saint Malo et la visite de l'aquarium .

Mais voilà les premiers frimas qui nous assaillent et nous continuons de faire du sport très régulièrement grâce à notre préau.

Nous vous souhaitons de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année, en espérant que tous puisse les partager en famille.



Connaissez vous l'USEP de Grosrouvre?



L'USEP est une association dirigée par une équipe de parents d'élèves de l'école, dont les objectifs sont de :

- Rythmer l'année scolaire d'événements, pour divertir les enfants de l'école et développer leur conscience associative.
- Récolter des fonds lors de ces événements pour soutenir financièrement les projets pédagogiques, culturels et sportifs de l'école.

- Nourrir l'esprit de communauté et d'entraide de l'école et du village.

C'est dans cette volonté, que près de 50 enfants ont pu participer aux ateliers créatifs de Noël le 10 décembre dernier. Un moment convivial au cours duquel parents et enfants se sont prêtés au jeu du "egg drop challenge", un défi mythique aux Etats-unis qui mêle ingéniosité, créativité et rigolade !

Aussi, le 9 décembre dernier ce sont les amateurs de belote qui se sont retrouvés pour un tournoi à la maison du village. Un événement que nous renouvellerons et auquel nous attendrons tous les habitants de Grosrouvre !

En réalité, nous manquons plus

de fonds que d'idées, alors n'hésitez pas à nous rejoindre ou nous soutenir via ce QR code :



ou le lien suivant <https://kutt.it/usep-dons>

Merci à toutes et à tous. L'équipe de l'USEP



MAM

La féerie de Noël arrive à grands pas à la **Maison d'Assistantes Maternelles « Les petites grenouilles bleues »**....

Accompagnés de Sophie, Pétra et Virginie, les enfants sont dans les préparatifs de ces moments festifs.

Une lettre du Père Noël, leur est parvenue annonçant la venue des lutins farceurs ce qui promet des moments rigolos et joyeux.

Pour l'année 2023/24
la mam est au complet.

Elle accueillera 12 enfants de Grosrouvre et 4 des communes avoisinantes.



Les demandes d'inscriptions sont à adresser par mail à la Mam (mampgb@gmail.com), en précisant la commune de résidence et les besoins (jours d'accueil, horaires et nombre de semaine souhaitées pour l'année).

Les amis de Grosrouvre



AMIS
DE
GROSROUVRE

Objectifs : Regrouper les personnes qui s'intéressent au patrimoine communal. Réunir des fonds pour le restaurer et l'entretenir. Promouvoir des manifestations culturelles et artistiques.

Programme

- Avril : Concert : Les Quatre Saisons de Vivaldi, Natalie Triadou (violon) et Éric Lebrun (orgue).
- 25 et 26 mai : Printemps des cimetières, exposition et conférence sur le thème des rites funéraires dans le monde : cette année l'Égypte antique, avec en miroir une exposition des sculptures d'Élisabeth OULÈS inspirées par cette architecture.

Projets en cours d'élaboration :

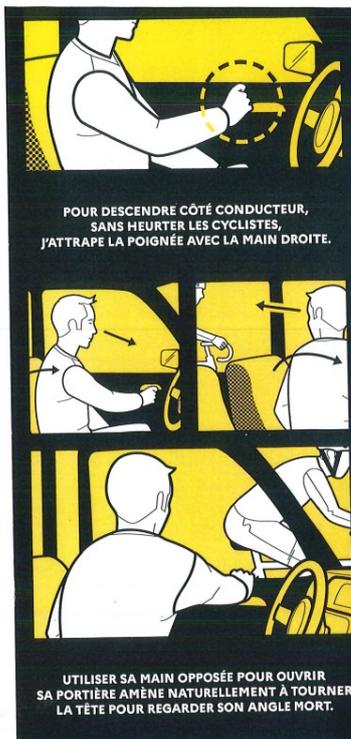
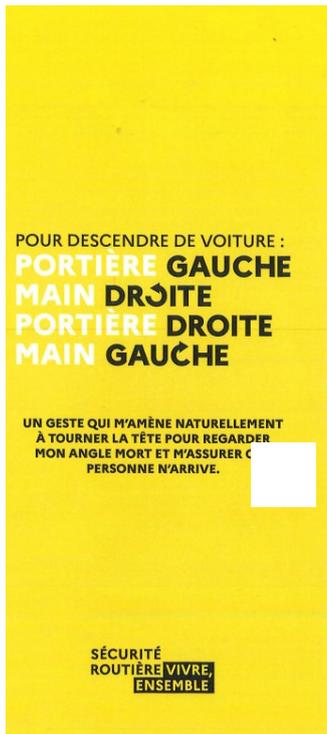
- Réaménagement du CŒUR DE VILLAGE
- Restauration des tombes anciennes de notre cimetière (feronnerie, maçonnerie)
- Chantier de restauration de la fabrique du Conser-

vatoire des Chênes dans le cadre de l'association REMPART en partenariat avec la commune.

- Nous aurons besoin, courant septembre, d'héberger les bénévoles chez l'habitant et de diverses bonnes volontés. Contactez-nous.



Adhésion, newsletter, projets, événements
www.amisdegrosrouvre.fr



Dans le cadre de la Semaine nationale des retraités et personnes âgées, la commune de Grosrouvre a invité Madame Danièle Tronche, intervenante départementale agréée à animer une séance d'information sur la sécurité routière. Au cours de la séance qui s'est déroulée le 4 octobre ont été présentés les nouveaux panneaux de signalisation, la façon de négocier un giratoire, ainsi que l'impact de la consommation d'alcool sur les réflexes et les risques de sanctions encourues.





AU FIL
DES PAGES 78

Nouvelles du réseau des médiathèques locales.

Tous les habitants de Grosrouvre peuvent emprunter gratuitement livres, CD et DVD dans les médiathèques de Bazoches-sur-Guyonne, Gambais, Jouars-Ponchartrain, Le Tremblay sur Mauldre, Les Mesnuls, Méré, Montfort-l'Amaury, Neauphle-le-Vieux, Saint-Germain de la Grange, Saint-Rémy l'Honoré, Villiers-Saint-Frédéric.

C'est gratuit car notre commune adhère au réseau. En vous connectant au site du réseau <https://aufildespages.biblixnet.net/accueil> vous accédez au catalogue général. Vous pouvez vous rendre dans la

médiathèque de votre choix pour emprunter livres, Cd et DVD. Vous pouvez aussi retirer, les réserver et les faire livrer dans une médiathèque proche de Grosrouvre.

Ne possédant pas de médiathèque, notre commune, qui bénéficie des investissements des médiathèques voisines, a décidé de contribuer à l'actualisation et à l'enrichissement des fonds du réseau. Elle vient de lui faire don d'un ensemble d'une vingtaine de livres d'histoire, de l'antiquité à nos jours.

Une animation proposée par le réseau
Au Fil Des Pages 78

Sans réservation

Accessible à partir de 10 ans

EXPÉRIENCE IMMERSIVE
RÉALITÉ VIRTUELLE

Dans vos médiathèques

- Samedi 7 octobre 10h30-12h30 Jouars-Ponchartrain
- Samedi 7 octobre 15h00 - 17h00 Villiers Saint-Frédéric
- Samedi 14 octobre 10h30-12h30 Saint-Rémy l'Honoré
- Samedi 14 octobre 15h00-17h00 Montfort l'Amaury
- Vendredi 20 octobre 19h00 à Grosrouvre 1, chemin de la Masse
- Samedi 18 novembre 10h30-12h30 Les Mesnuls
- Samedi 18 novembre 15h00-17h00 Gambais

Renseignements dans vos médiathèques ou au : 01 34 89 27 27

Le réseau organise aussi des animations. Le 20 octobre, il a réalisé à Grosrouvre une expérience immersive de réalité virtuelle.





Concert des 27^{es} Journées Ravel à l'Eglise Saint Martin



Concert mémorable dimanche 8 octobre en l'église Saint Martin de Grosrouvre pour la 27^e édition des « Journées Ravel ».

Nous étions presque 200 auditeurs pour le récital de la cantatrice Sandrine Piau avec l'ensemble les Paladins de Jérôme Correas.

La merveilleuse complicité des artistes dans un programme baroque, lumineux et pétillant autour de Haendel et Rameau a véritablement enchanté le public, deux bis et un verre de l'amitié ont conclu ce moment exceptionnel...





Journées Européennes du Patrimoine 2023



Dimanche 17 septembre pour cette nouvelle édition des Journées Européennes du Patrimoine :

Paul Stouder nous a proposé un récit mêlé à des intermèdes musicaux sur l'histoire de notre village.

Le Patrimoine Vivant de Grosrouvre, son histoire, ses hameaux aux noms champêtres, fut illustré par des œuvres d'Albeniz, Fauré, Franck, Saint Saëns, Bach jouées par Martin Barré (violoncelle), Mireille Verlain et Louise Million (harpe).





Restauration d'une tombe classée au titre du patrimoine communal

La commune de Grosrouvre a engagé la restauration de la tombe de Lucien Herr (1864-1926).

Né dans une famille d'Altkirch qui opta pour la France après l'annexion de l'Alsace à l'Allemagne, Lucien Herr fit de brillantes études à l'École Normale supérieure (agrégé de philosophie). Il en devint bibliothécaire en 1888, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort. A partir de 1916, il assuma également la direction du Musée pédagogique.

L'École normale n'enferma pas cependant toute la vie intellectuelle de Lucien Herr. Il collabora à diverses revues et se donna aussi au mouvement socialiste. Il fut l'inspirateur de nombreux Normaliens, tel Léon Blum, et persuada Jean Jaurès d'adhérer au socialisme.

Lucien Herr joua le rôle d'éclaireur et d'entraîneur dans l'Affaire Dreyfus qui fut « le moment culminant de sa vie, son moment héroïque ». (Charles Andler, *Vie de Lucien Herr*). Il réunit les signatures de la première pétition demandant toute la lumière, alors que les futurs grands rôles de l'Affaire, Jaurès, Clemenceau, Anatole France, de Pressensé, se tenaient encore sur la réserve.

Dans les dernières années de sa vie, Lucien Herr trouva un havre de paix à Grosrouvre. Il s'y sentit revivre après une grave opération subie en 1924. Mais deux ans plus tard, une seconde opération l'emporta. Il est inhumé à Grosrouvre avec sa femme et sa fille.



La tombe de L. Herr avant
Restauration



La tombe restaurée



INFORMATIONS JANVIER, FÉVRIER ET MARS 2024 PROGRAMMATION

Nouveauté pour nos adhérents(es)

Jardins à la carte

Première réunion

Le samedi 13 janvier à 15 heures

À la maison du village,
2 route des Aubris à Grosrouvre

Vous trouverez l'intégralité des l'articles concernant nos activités et nos ateliers sur notre site Internet

[Famille Plus](#)

ou

QR code ci-dessous pour accéder à notre page d'accueil



SCANNEZ-MOI

Détail au dos

CONFÉRENCES

Histoire de l'Art à 10 h

- 1 - Chefs-d'œuvre de l'architecture romaine
- 2 - Berthe Morisot
- 3 - Innovations et expériences dans la peinture à Florence et en Flandre au XV^e siècle

Soirée Histoire de l'Art

- Programme à venir

Atelier Musical

- 1 - Les percussions
- 2 - Les symphonie de Mahler

SOIRÉES MUSICALES

- > « Pas que des muses !
Une histoire de la musique au féminin »

SORTIES

- > Cirque d'hiver « Spectacle Délire »
- > Musée Cernuschi

ATELIERS

- Bibliophages
- Chorale
- Jardins à la carte
- Hatha-Yoga
- Qi-Gong

Dates et informations supplémentaires au recto

FAMILLE PLUS

Mairie de Grosrouvre
1 chemin de la Masse
78490 Grosrouvre

renseignementassociation@familleplus.org

<https://familleplus.org/>

1^{er} janvier 2024



Auberge du chasseur

Notre belle auberge suggère des formules découvertes du mardi au vendredi midi. Aujourd'hui l'auberge du chasseur propose une cuisine raffinée, élaborée avec des produits frais et

de saison dans un décor chaleureux et accueillant en plein cœur de notre village.

Retrouver les suggestions sur le site

<https://www.aubergeduchasseur.fr>.



Formule déjeuner

Du mardi au vendredi midi

24 euros

ENTRÉE/PLAT
OU PLAT/DESSERT

29 euros

ÉNTRÉE/PLAT/DESSERT



Réservations : 01 34 57 02 19



Coloriage de Noël, à vos crayons !





Vacances de Noël



FERMETURES

**samedi 23/12/23
et du
mercredi 27/12/23
au
mercredi 03/01/24**



Horaires d'ouverture mairie

Lundi, mardi,
jeudi, vendredi
De 9h à 12H
et de 14h à 17h

FERMETURES

**Samedi 23 Décembre
&
Samedi 30 Décembre**

Tri des biodéchets

Dans la continuité des changements apportés par les lois de transition énergétique pour la croissance verte (TECV) puis la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), **le TRI DES BIODECHETS est effectif au 1er janvier 2024.**

Pour les habitants du SIEED, cela signifie que les biodéchets (déchets alimentaires ou de cuisine) ne devront plus être mis dans la poubelle couvercle VERT, mais **VALORISES SUR PLACE** (exemple : poules, composteurs, espace réservé dans le jardin, etc...)

Nous vous rappelons que des composteurs sont mis à disposition par le SIEED (un par foyer, participation de 10 à 15 Euros), au siège 29 bis rue de la Gare, 78890 GARANCIERES ou en ligne sur le site.

Collecte des ordures ménagères et des emballages

LUNDI : poubelles verte et jaune.
MARDI : poubelles marron.
Sortir les poubelles la veille au soir

Collecte des déchets végétaux

En 2024 la collecte aura lieu du 1er avril au 13 décembre toutes les semaines sauf période estivale soit du 2 juillet au 27 août collecte tous les 15 jours.

Pour tout problème concernant le ramassage de vos ordures ménagères, merci de contacter le SIEED au 01 34 86 65 49.

Comment obtenir ou remplacer un bac ?

Une demande doit être adressée au SIEED en envoyant le formulaire :

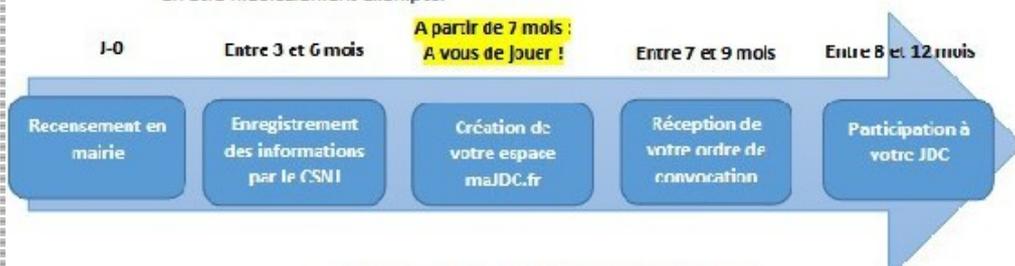
[Formulaire BAC](#)

Par mail sur : badge@sieed.fr

Ou par courrier à l'adresse suivante : SIEED, 29 bis rue de la Gare

Du recensement à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

- Le recensement doit se faire dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire pour permettre une convocation généralement au début de l'année des 17 ans.
- Vous venez de vous faire recenser ? Soyez patient, votre ordre de convocation arrivera dans les prochains mois.
- **A partir de 7 mois** suivant votre recensement en mairies, rendez-vous sur le portail majdc.fr afin de créer votre compte. Vous y retrouverez toutes les informations nécessaires.
- L'attestation de recensement que vous remet la mairie fait foi lors de la présentation à des examens, jusqu'à l'âge de 18 ans. Après, vous devrez avoir participé à la JDC, ou en être médicalement exempté.



Traditionnel repas du C.C.A.S au restaurant du Golf



Visite du Père Noël à l'école le jeudi 14 décembre 2023

